

Périgny, le 25 mars 2009

Direction Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
<http://www.poitou-charentes.drire.gouv.fr>

Groupe de subdivisions de la Charente-Maritime
et des Deux-Sèvres

Référence : EIRM17.PB.PB.2009.142

Courriel : sub17.drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr

Objet : proposition de levée de mesures de surveillance des eaux souterraines
Copie à : DRIRE PC\EIRM

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ancien site ROLTECH à Rochefort

Rapport de l'inspection des installations classées

Réf. : [0] : Arrêté préfectoral n° 05.2646.SE/NS du 4 août 2005
[1] : Lettre 177- SDE/ST du 24 décembre 2008
[2] : Rapport ANTEA A52769/A décembre 2008

La communauté d'agglomération du Pays Rochefortais a racheté l'ancien site ROL TECH à Rochefort à la suite de la fermeture de cette installation de fabrication de panneaux de particules et de contreplaqués.

Suite à l'étude de sols et des eaux souterraines, un arrêté prescrivant une surveillance des eaux souterraines a été pris [0]. Cet arrêté prescrit la réalisation de mesures semestrielles sur six piézomètres. En outre, l'article 5 de cet arrêté dispose que « la présente obligation ne pourra être levée globalement ou partiellement, qu'après présentation d'une étude étayée sur des résultats d'analyses stabilisés sur une période complète d'une année, pour chaque paramètre concerné et montrant que la contamination est acceptable compte tenu de l'usage de l'eau ».

Par courrier en date du 24 décembre 2008 [1], la communauté d'agglomération a transmis le rapport [2] de campagne du 2^{ème} semestre 2008 accompagné du bilan 2002-2008. En outre, la communauté d'agglomération demande dans son courrier d'accompagnement d'indiquer la date d'arrêt définitive de ces campagnes.

Le rapport de surveillance [2] montre :

- pour la dernière campagne de novembre 2008 :
 - la présence localisée d'irisation et d'odeurs d'hydrocarbures au droit de 3 ouvrages ;
 - des hydrocarbures totaux dosés à des teneurs inférieures ou proches de la limite inférieure de quantification pour deux piézomètres ;
 - l'absence de COHV et de formaldéhyde ;
- pour le bilan 2002-2008 :
 - des concentrations en hydrocarbures qui suivent l'évolution du niveau de la nappe. Les concentrations sont les plus élevées en période de basses eaux et semblent se stabiliser à la baisse depuis novembre 2007 ;
 - des concentrations en formaldéhyde globalement en baisse depuis 2002 qui semblent se stabiliser à de faibles teneurs (< 400 µg/l) depuis les 5 dernières campagnes de prélèvement (décembre 2006) ;
 - des concentrations en COHV inférieures à la limite de quantification du laboratoire au cours des deux dernières campagnes de prélèvement.

Dans ces conditions, et compte tenu de la constitution de servitudes de restrictions d'occupation et d'utilisation des terrains du site en date du 21 septembre 2005 publiées à la conservation des hypothèques de Rochefort, nous vous proposons de lever la réalisation des mesures prescrites dans l'arrêté susvisé.